

RÉAMÉNAGEMENT DU ROND-POINT SCHUMAN ET DE SES ABORDS

Chère riveraine, cher riverain,

À partir du 21 octobre 2024, une nouvelle phase de travaux débutera au niveau de la **chaussée d'Auderghem**, entre le rond-point Schuman et la rue Breydel.

Celle-ci se déroulera **en complément** des travaux en cours dans la petite rue de la Loi dont les travaux de réaménagement de la partie centrale seront terminés, et sur l'esplanade, entre le bâtiment Justus Lipsius et le Berlaymont.

Travaux prévus

- Travaux de réaménagement de la voirie en zone mixte de plain-pied, de façade à façade.
- Aménagement d'un plateau
- Installation de dispositifs de sécurité (potelets)

Le maître d'ouvrage fédéral Beliris et l'entrepreneur s'engagent à réduire les nuisances au maximum et à réaliser les travaux dans les délais les plus courts possibles.

Planning

Ces travaux se dérouleront **jusque mars 2025**.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre patience.

Des intempéries ou des circonstances imprévisibles peuvent générer des changements de planning. Retrouvez les infos les plus récentes sur www.beliris.be.

Aspects pratiques

À partir du 21 octobre et pendant toute la durée des travaux, la **circulation dans l'avenue d'Auderghem**, entre le rond-point Schuman et la rue Breydel, est **interdite**. Seule la circulation locale est possible sur le tronçon entre l'avenue de la Joyeuse Entrée et la rue Breydel, qui reste accessible. Une déviation générale est mise en place via la rue Froissart à double sens.

Plan de déviation Du 21 octobre à mars 2025



Les travaux seront réalisés en **trois phases**.

Phase 1 – du 21 octobre à fin novembre 2024

La circulation cycliste est déviée le long des bâtiments pairs de la rue afin de réaliser les travaux du côté impair.

Phase 2 – de fin novembre 2024 à janvier 2025

La circulation cycliste est déviée dans un couloir mixte le long des bâtiments impairs de la rue, afin de permettre la réalisation des travaux du côté pair.

Phase 3 – de janvier 2025 à mars 2025

La circulation cycliste est rétablie dans des couloirs mixtes le long des bâtiments pairs et impairs de la rue, afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement du plateau sur la partie centrale.

Après les travaux, la circulation dans l'avenue d'Auderghem, entre le rond-point Schuman et la rue Breydel, sera limitée aux véhicules autorisés.

Pendant toute la durée des travaux, l'accès aux immeubles et commerces est assuré. L'accès pour les services de secours est également garanti. Au niveau de la zone de chantier, les livraisons et les déménagements sont toujours possibles après contact avec l'ombudsman.

En coordination avec Beliris, **Bruxelles Mobilité** entreprendra, **à partir du 21 octobre**, les travaux de réaménagement de l'**avenue de Cortenberg** (entre la place Schuman et la rue Le Corrège). Pour plus d'infos, rendez-vous sur mobilite-mobiliteit.brussels. Pour toute question **liée aux travaux de Bruxelles Mobilité**, contactez le 0800 94 001.

Pour toute question pratique ou urgence liée aux travaux, prenez contact avec l'ombudsman du chantier: M. Johan Van Laer via le n° 0485 08 74 70.

Restez informés !
Inscrivez-vous à la newsletter.

